Document : handicap

Table des matières

[DOCUMENT : Handicap 1](#_Toc469392796)

[L’handicap 2](#_Toc469392797)

[Définition : 2](#_Toc469392798)

[Types : 2](#_Toc469392799)

[Handicap mental (déficience intellectuelle) : 2](#_Toc469392800)

[Handicap sensoriel : 3](#_Toc469392801)

[Handicap moteur : 3](#_Toc469392802)

[Handicap psychique : 4](#_Toc469392803)

[Les troubles DYS : 4](#_Toc469392804)

# L’handicap

## Définition :

Le terme handicap désigne la limitation des possibilités d’interaction d’un individu avec son environnement, causée par une déficience provoquant une incapacité, permanente ou non. Il exprime une déficience vis-à-vis d’un environnement, que ce soit en termes d’accessibilité, d’expression, de compréhension ou d’appréhension. Il s’agit donc plus d’une notion sociale que d’une notion médicale.

Selon la définition de l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « est handicapée toute personne dont l’intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l’effet de l’âge ou d’un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l’école ou à occuper un emploi s’en trouvent compromises ».

Selon la nouvelle définition donnée par la loi française du 11 février 2005 portant sur l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue « un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d’activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d’une altération substantielle, durable ou définitive d’une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d’un polyhandicap ou d’un trouble de santé invalidant. »

On estime aujourd’hui à 6 millions de personnes en France touchées par un handicap.

## Types :

### Handicap mental (déficience intellectuelle) :

#### Définition :

L’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit le handicap mental, ou déficience intellectuelle, comme « un arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet, caractérisé par une insuffisance des facultés et du niveau global d’intelligence, notamment au niveau des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales ».

#### Bilan :

 Il touche 1 à 3% de la population générale, avec une prépondérance de sexe masculin.

#### Causes :

* À la conception (maladies génétiques, aberrations chromosomiques – trisomie, syndrome de l’X fragile –, incompatibilité sanguine…) ;
* Pendant la grossesse (radiation ionisante, virus, médicaments, parasites, alcool, tabac…) ;
* À la naissance (souffrance cérébrale du nouveau-né, prématurité…) ;
* Après la naissance (maladies infectieuses, virales ou métaboliques, intoxications, traumatismes crâniens, accidents du travail ou de la route, noyades, asphyxies…).

#### Exemples :

* Schizophrénie
* Syndrome 21
* La démence

### Handicap sensoriel :

#### Handicap auditif :

##### Définition :

Le handicap auditif atteint des personnes atteintes de surdité, qui est un état pathologique caractérisé par une perte partielle ou totale du sens de l’ouïe.

##### Bilan :

Plus de 4 millions de personnes sont atteintes de handicap auditif en France, dont près de 300 000 sont malentendantes profondes à sourdes.

##### Causes :

Les causes de la surdité peuvent être génétiques, virales ou parasitaires (pendant la grossesse), dues à des maladies comme la méningite, atoxicité médicamenteuse, accidentelles ou par un traumatisme sonore.

#### Handicap visuel :

##### Définition :

Les personnes en situation de handicap visuel sont atteintes de cécité (personnes aveugles), ou de malvoyance.

##### Bilan :

On estime le nombre de malvoyants en France à 1,7 millions, dont plus de 300 000 malvoyants profonds à aveugles.

##### Causes :

Les causes peuvent être des maladies comme la cataracte (opacification d’une lentille interne) ou le glaucome (touchant le nerf optique), ou héréditaires.

### Handicap moteur :

#### Définition :

Un handicap moteur (ou déficience motrice) recouvre l’ensemble des troubles (troubles de la dextérité, paralysie, …) pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes).

#### Bilan :

1,5% de la population française adulte est atteinte de troubles moteurs isolés, soit environ 850 000 personnes. Si l’on considère le trouble moteur associé à d’autres déficiences, cette estimation atteint 4%. 45% des personnes se déplacent en fauteuil roulant, et 50% sont dépendantes pour les actes essentiels de l’existence.

#### Causes :

Les causes peuvent être très variées : maladie acquise ou génétique, malformation congénitale, traumatisme dû à un accident, vieillissement…

#### Exemples :

* Paralysies ;
* Amputations ;
* Infirmité motrice cérébrale (IMC)

### Handicap psychique :

#### Définition :

La notion de handicap psychique a été retenue dans la loi du 11 février 2005 dite loi sur le handicap. Il se distingue du handicap mental de la façon suivante : le handicap psychique, secondaire à la maladie psychique, reste de cause inconnue à ce jour (alors que le handicap mental a des causes identifiables).

#### Causes :

Le handicap psychique est la conséquence de diverses maladies :  
- les psychoses, et en particulier la schizophrénie (désorganisation ou dissociation -perte de l’unité psychique-, délire paranoïde -perception erronée de la réalité-, symptômes déficitaires ou négatifs avec une diminution des réactions émotionnelles et apparition de troubles cognitifs) ;  
- le trouble bipolaire (trouble maniaco-dépressif) ;  
- les troubles graves de la personnalité (personnalité « borderline », par exemple) ;  
- Certains troubles névrotiques graves comme les TOC (troubles obsessionnels compulsifs).

### Les troubles DYS :

#### Définition :

On regroupe sous “troubles Dys” les troubles cognitifs spécifiques et les troubles des apprentissages qu’ils induisent. Les troubles cognitifs spécifiques apparaissent au cours du développement de l’enfant, avant ou lors des premiers apprentissages, et persistent à l’âge adulte.

#### Causes :

Ils ont des répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale, et peuvent provoquer un déséquilibre psycho-affectif. Ils sont innés pour la plupart.

#### Exemples :

On regroupe ces troubles en 6 catégories :  
- Les troubles spécifiques de l’acquisition du langage écrit, communément appelés dyslexie  
et dysorthographie ;  
- Les troubles spécifiques du développement du langage oral, communément appelés dysphasie ;  
- Les troubles spécifiques du développement moteur et/ou des fonctions visuo-spatiales,  
communément appelé dyspraxie ;  
- Les troubles spécifiques du développement des processus attentionnels et/ou des fonctions exécutives, communément appelés troubles d’attention avec ou sans hyperactivité ;  
- Les troubles spécifiques du développement des processus mnésiques ;  
- Les troubles spécifiques des activités numériques, communément appelés dyscalculie.